Date: 13 mai, 2020

Fiche de données de sécurité

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: MED 5 Désinfectant Neutre

Autre identificateur:

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Pour usage professionnel seulement.

Manufacturier/Fournisseur:
Dissan Group
Adresse :
9900 Boulevard du Golf
Anjou, QC H1J 2Y7

Téléphone: 514-789-6363
Télécopieur: 514-352-4815

 # Tél. Urgence 24 heures: Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Lésions/irritation oculaires 1

Corrosion/irritation cutanée 1

Toxicité aigüe Inhalation 4

Éléments d'étiquetage:

Avertissement: Danger

Déclarations de danger:

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation

Déclarations préventives:

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264	Se laver les zones exposées soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
P321	Traitement spécifique (voir la section 4 du FDS)
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Pictogramme(s) des dangers:

Dangers non-classés ailleurs: Aucun connu.

Ingrédients avec une toxicité aigüe inconnue: 0%.

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	Concentration %
TETRASODIUM EDTA	64-02-8	1-5
Ethylenediaminetetraacetic Acid	60-00-4	0.1-1
Dimethyldioctylammonium chloride (23-27%), Quaternary ammonium compounds, coco alkyltrimethyl, chlorides (10-15%), Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides (15- 20%), Ethanol (3-5%)	5538-94-3, 61789-18-2, 68391-01-5, 64-17-5	10-30

**** Si le nom chimique/# de registre CAS est "exclusif" et/ou le % de poids est indiqué sous forme d'intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison/un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires, nocif en cas d'inhalation, toxique par contact cutané et nocif en cas d'ingestion.

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement, l'endommagement possible des muqueuses peut contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Eau pulvérisée, poudre sèche ou mousse.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas connu

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: oxydes de carbone, oxydes de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allé dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue devant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturels ou les sources potables. Aérer la zone. Prévenir d'autre fuite ou un déversement supplémentaire si cela est sécuritaire. Imbiber d'un matériau absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Dans le cas d'un accident de transport, contacter Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition :					
		ACGIH TLV		OSHA PEL	
Nom chimique	# de registre CAS	TWA	STEL	PEL	STEL
TETRASODIUM EDTA	64-02-8				
Ethylenediaminetetraacetic Acid	60-00-4				
Dimethyldioctylammonium chloride (23-27%), Quaternary ammonium compounds, coco alkyltrimethyl, chlorides (10-15%), Quaternary ammonium compounds, benzyl- C12-18-alkyldimethyl, chlorides (15-20%), Ethanol (3-5%)	5538-94-3, 61789-18-2, 68391-01-5, 64-17-5				

Contrôle de l'exposition:

Mesure de ventilation et d'ingénierie: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Lorsque possible, ceci devrait se faire en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire: Si de la vapeur se forme, utiliser un appareille respiratoire contenant un filtre approuvé. Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou si la limite n'est pas connue, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH. Les appareilles respiratoires doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Il convient de consulter des spécialistes de la protection des voies respiratoires.

Protection de la peau: Porter des gants résistants aux produis chimiques. Lorsqu'une exposition prolongée est probable, porter une combinaison, un tablier et des bottes résistantes pour éviter tout contact avec le produit. Une tenue appropriée pour chaque lieu de travail devrait être discutée avec les fabricants de régime de protection.

Protection des yeux et du visage: Se protéger les yeux et le visage. Porter des lunettes de sécurité bien ajustées avec protection latérale.

Autre équipement de protection: S'assurer que les stations de lavage oculaire et les douches de sécurité sont proches des postes de travail. D'autres équipements peuvent être obligatoires dépendamment des normes de travail de chaque endroit.

Considérations générales d'hygiène: Ne pas respirer les vapeurs, brume ou pulvérisations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et le linge. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Laver soigneusement les zones exposées après manipulation du produit. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Traiter conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide clair

Odeur: Aucun

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 7.0-8.5

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair: >99ºC

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inferieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: Aucune information pertinente disponible.

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible.

Densité relative: 0.989-0.999

Solubilité dans l'eau: Soluble

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité, cinématique: 2.024 mm2/s@ 25ºC.

Composé organique volatile (%COV): Aucune information pertinente disponible.

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: En temps normal, non réactif

Stabilité chimique: Stable

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse

Conditions à éviter: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable:

Voies d'entrée - Inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes.

Voies d'entrée – Dermique & oculaire: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Voies d'entrée - Oral: Ne pas goûter ou avaler.

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

***Symptômes*:** Se référer à la section 4 de cette fiche signalétique.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité:

CIRC Aucune composante de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme un cancérigène probable, possible ou confirmé pour les humains par le CIRC.

OSHA Aucune composante de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme un cancérigène probable, possible ou confirmé pour les humains par l'OSHA.

NTP Aucune composante de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme un cancérigène probable, possible ou confirmé pour les humains par le NTP.

ACGIH Aucune composante de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1% n'est identifié comme un cancérigène probable, possible ou confirmé pour les humains par l'ACGIH.

Effets sur la reproduction: Aucune information pertinente disponible.

Sensibilisation à la matière: Aucune information pertinente disponible.

Effets spécifiques sur les organes cibles: Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composantes auront des effets spécifiques sur les organes cibles.

Problèmes médicaux aggravés par la surexposition : Problèmes de peau, des yeux ou respiratoires préexistants.

Données toxicologiques:

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique	# de registre CAS	DL_{50} (Orale, rat)	DL_{50} (Cutané, rat)	CL_{50} (Inhal., rat)
TETRASODIUM EDTA	64-02-8	630-1260		
Ethylenediaminetetraacetic Acid	60-00-4	2001		
Dimethyldioctylammonium chloride (23-27%), Quaternary ammonium compounds, coco alkyltrimethyl, chlorides (10-15%), Quaternary ammonium compounds, benzyl- C12-18-alkyldimethyl, chlorides (15-20%), Ethanol (3-5%)	5538-94-3, 61789-18-2, 68391-01-5, 64-17-5	630	>250	0.5

*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente disponible

Persistance et dégradabilité: Aucune information pertinente disponible

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente disponible

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente disponible.

Autres effets environnementaux néfastes:
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone:
Règlement:
US. EPA Clean Air Act (CAA) Section 602 Ozone-Depleting Substances (40 CFR 82, Subpt. A, App A & B)
Remarques: Ce produit ne contient ni n'a été fabriqué avec des substances appauvrissant la couche d'ozone de classe I ou II telle que définie par le U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App. A + B).

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINTATION

Manutention pour la disposition : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides conserves des résidus (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'états , provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, d'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Informations de livraison spéciales: Protéger du gel.

DOT
Numéro ONU: 1903
Nom officiel d'expédition: Disinfectants, liquid, corrosive n.o.s. (Cocoalkyltrimethylammoniumchloride)
Classe(s) de danger relatif au transport: 8
Groupe d'emballage: III
Code de l'étiquette: 8
Numéro du guide d'intervention d'urgence: 153
Dangers pour l'environnement: non

TMD
Numéro ONU: 1760
Nom officiel d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Cocoalkyltrimethylammoniumchloride)
Classe(s) de danger relatif au transport: 8
Groupe d'emballage: III
Code de l'étiquette: 8
Dangers pour l'environnement: non
Précautions spéciales pour l'utilisateur: Aucun
Transport en grande quantité conformément à l'Annex II de MARPOL 73/78 et le IBC Code: Non applicable.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Liste TSCA
Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'agence américaine de protection de l'environnement et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la législation fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches signalétiques (FS) et pour l'étiquetage en milieu de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides.

Mot d'avertissement: DANGER!

Mentions de danger: Corrosif. Provoque des brûlures de la peau.
Numéro EPA: 6836-366-67205

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act

CERCLA quantité à déclarer

Constituants	# de registre CAS	Constituant, quantité à déclarer (lb)	Produit calculé, quantité à déclarer (lb)
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4	5000	*

*: Quantité calculée excède la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 Extremely Hazardous Substances Reportable Quantity
Ce matériau ne contient aucune composante avec la section 304 EHS RQ.

SARA 302
Aucun produit chimique dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

SARA 313
Ce produit ne contient aucune composante chimique dont le numéro de registre CAS est connu et qui dépasse le seuil (De Minimis) de déclarations établies par SARA Titre III, Section 313.

Clean Air Act
Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (HAP), tel que défini par l'U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61).

Ce produit ne contient aucun produit chimique répertorié dans l'U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucun produit chimique répertorié dans l'U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMI Intermediate or Final VOC's (40 CFR 60.489).

Clean Water Act
Les produits chimiques dangereux suivants sont répertoriés dans l'U.S. Clean Water Act, Section 311, Table 117.3:

Consituants	# de registre CAS	Constituant, quantité à déclarer (lb)
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4	5000

Les substances dangereuses suivantes sont répertoriées dans l'U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A:

Consituants	# de registre CAS	Concentration
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4	

Ce produit ne contient aucun polluant toxique répertorié dans l'U.S. Clean Water Act Section 307

Réglementation des États-Unis

Massachusetts Right To Know

Consituants	# de registre CAS
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4

Pennsylvania Right To Know

Consituants	# de registre CAS
TETRASODIUM EDTA	64-02-8
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4
Dimethyldioctylammonium chloride (23-27%), Quaternary ammonium compounds, coco alkyltrimethyl, chlorides (10-15%), Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides (15-20%), Ethanol (3-5%)	5538-94-3, 61789-18-2, 68391-01-5, 64-17-5

New Jersey Right To Know

Consituants	# de registre CAS
TETRASODIUM EDTA	64-02-8
Ethylenediaminetetraacetic acid	60-00-4
Dimethyldioctylammonium chloride (23-27%), Quaternary ammonium compounds, coco alkyltrimethyl, chlorides (10-15%), Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-18-alkyldimethyl, chlorides (15-20%), Ethanol (3-5%)	5538-94-3, 61789-18-2, 68391-01-5, 64-17-5

California Prop. 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou tout autre danger pour la reproduction.

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende:
ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code des règlements fédéraux
CSA: Association canadienne de normalisation
DOT: Département des transports
ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EPA: Agence américaine de protection de l'environnement
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database
CL: Concentration mortelle
DL: Dose mortelle
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail
LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS: Fiche signalétique
VLCT: Valeur limite de courte durée
TMD: Loi sur le transport des marchandises dangereuses
VLEP: Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT